



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 30 MAI 2023 À 18 H 30 AU 250, CHEMIN DE LA CHUTE, MANSFIELD-ET-PONTEFRAC (QUÉBEC), J0X 1R0

PRÉSENCES :

Monsieur Denis Rossignol, directeur général
Monsieur Christian Heppell, président
Madame Sabrina Devlin, vice-présidente
Madame Annie-Claude Beaumont, administratrice (à distance)
Madame Catherine Letendre, administratrice (à distance)
Madame Monia Lirette, administratrice (à distance)
Madame Joziane Éthier, administratrice (à distance)
Madame Julie Carle, administratrice (à distance)
Madame Valérie Bouffard, administratrice (à distance)
Madame Kim Lesage, administratrice (à distance)
Madame Sylvie Thibault, administratrice (à distance)

ABSENCES

Madame Claude Galipeau, administratrice

INVITÉS :

Monsieur Stéphane Rondeau, directeur général adjoint

Secrétaire d'assemblée : monsieur Louis-Philippe Larivière, secrétaire général

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre

Monsieur Christian Heppell salue les administrateurs et les membres du public présents à la rencontre. Il constate que le quorum est respecté et la rencontre débute à 18 h 32.

2. Démission d'une administratrice

Le secrétaire général, monsieur Louis-Philippe Larivière, transmet aux administrateurs présents l'avis de démission de madame Maxime Martel à titre d'administratrice issue du milieu communautaire, sportif ou culturel.

CSSHBO-037-2022-23

3. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que le quorum est atteint;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Monia Lirette ET APPUYÉ par madame Valérie Bouffard d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre
2. Démission d'une administratrice
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 avril 2023
5. Affaires découlant du procès-verbal du 25 avril 2023
6. Parole du public
7. Rapport de la présidence
8. Rapport de la direction générale et du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

- 9. Structure administrative 2023-2024
- 10. Politique de communication
- 11. Politique relative aux écrits de gestion
- 12. Entretien ménager des pavillons du Couvent du Christ-Roi, Pie XII et Académie Sacré-Cœur
- 13. Entretien ménager à l'École secondaire Sieur-de-Coulonge
- 14. Rencontre des comités du conseil d'administration
- 15. Loi sur le Protecteur national de l'élève - Entrée en vigueur de certaines dispositions
- 16. Projet de loi n° 23 - Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation
- 17. Affaires diverses
- 18. Date, heure et lieu de la prochaine séance
- 19. Clôture de la séance
- 20. Huis clos

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-038-2022-23 4. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 avril 2023

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la dernière rencontre a été remise par le secrétaire général aux membres présents au conseil d'administration au moins six heures avant la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Sabrina Devlin ET APPUYÉ par madame Monia Lirette de dispenser le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 avril 2023 tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Affaires découlant du procès-verbal du 25 avril 2023

Le secrétaire général informe les administrateurs qu'un suivi particulier sur le projet de consultant sur la structure administrative sera fait durant le rapport de la direction générale.

6. Parole du public

Participe à la période de questions madame Lyzanne Cuddihy, enseignante au primaire et représentante du Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières (SPEHR) pour le secteur Pontiac. Madame Cuddihy est accompagnée de plusieurs de ses collègues pour présenter aux administrateurs une situation qu'elle considère comme préoccupante.

Madame Cuddihy indique aux administrateurs qu'au Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSSHBO) un groupe de classe moyenne au secteur Jeunes compte dix-sept (17) élèves. De ce nombre, quatre (4) nécessitent des interventions fréquentes ou constantes, ce qui représente près de 25% des élèves composant la classe. Ces élèves sont représentés par ses collègues qui l'accompagnent et qui arborent des chandails rouges. Sept autres élèves présentent des difficultés moyennes, ces élèves sont représentés par ses collègues qui portent des chandails jaunes. Le total de ces deux groupes d'élèves porte le



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

total à plus de 50% des élèves qui ont besoin d'aide de manière fréquente ou très fréquente.

Pour les autres élèves plus autonomes ou nécessitant une moins grande attention de la part de l'enseignante ou l'enseignant, ceux-ci sont représentés par ses collègues qui endossent un chandail vert.

De par la représentation des chandails de différentes couleurs endossés par ses collègues, madame Cuddihy mentionne qu'il est difficile avec les conditions actuelles de parler de classe régulière puisqu'il s'agit pratiquement de classes d'adaptation scolaire.

Elle poursuit en mentionnant que cette composition de la classe a un impact significatif sur la qualité de l'enseignement qui est offert puisque près de 40% du temps dans une semaine est consacré à la gestion des comportements ou des mesures d'adaptation ou de modification des attentes pour répondre aux nombreux besoins des élèves.

Elle pose donc deux questions au directeur général.

Dans un premier temps, elle demande quels sont les moyens que le CSSHBO compte prendre afin de rétablir une composition de classe normale pour que les élèves aient accès à des services éducatifs de qualité auxquels ils sont en droit de s'attendre.

Dans un deuxième temps, elle demande comment le CSSHBO compte améliorer les conditions d'exercice des enseignantes et enseignants qui œuvrent quotidiennement à la réussite dans des conditions qui sont loin d'être idéales.

Madame Cuddihy rappelle qu'il s'agit d'enjeux importants pour l'attraction, mais surtout la rétention du personnel qualifié qui est en place, mais à bout de souffle, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre.

Le directeur général, monsieur Denis Rossignol, lui indique qu'il ne sera pas possible de répondre sur place à ces questions et qu'un retour serait fait par écrit à la suite du conseil d'administration. Il invite madame Cuddihy à faire parvenir ses questions au secrétariat général. Pour poursuivre, le directeur général y va de quelques commentaires.

Tout d'abord, monsieur Rossignol indique qu'il est très conscient de la pénurie de main-d'œuvre et que dès son arrivée à titre de directeur général en 2019 il a fait du développement et de l'actualisation des programmes de recrutement et de développement professionnel une priorité dans le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2023 en ajoutant une onzième action prioritaire. Il recommande à madame Cuddihy d'apporter ce point au Comité des relations professionnelles et pédagogiques.

Monsieur Rossignol indique que comme organisation, en y incluant l'ensemble du personnel, il faudra penser à l'organisation du travail dans les écoles et se structurer de manière différente puisque comme l'indique le vieil adage « à toujours faire la même chose on obtient toujours le même résultat ».

Le président, monsieur Christian Heppell, indique également qu'en tant que parent il agit ici à titre d'administrateur pour améliorer les choses et que nous connaissons les difficultés.

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Madame Josey Bouchard, qui accompagne madame Cuddihy et qui est enseignante au CSSHBO, indique aux administrateurs que c'est un cri du cœur qu'ils nous font présentement puisque la composition des classes est un sujet extrêmement important notamment pour ses plus jeunes collègues qui commencent dans la profession.

7. Rapport de la présidence

Le président, monsieur Christian Heppell, rappelle aux administrateurs présents qu'il est nécessaire de compléter la formation obligatoire des membres du conseil d'administration.

8. Rapport de la direction générale et du plan d'engagement vers la réussite 2023-2027

Monsieur Stéphane Rondeau débute le rapport de la direction générale en présentant aux administrateurs les travaux qui seront réalisés pour l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 du Centre de services scolaire.

Monsieur Denis Rossignol, directeur général, présente aux administrateurs son rapport du dernier mois. Il fait notamment état de la situation concernant la grève qui touche le transport scolaire. Monsieur Rossignol rappelle que les élèves de la MRC Pontiac n'ont pas de transport scolaire depuis le 1^{er} mai 2023. Après des discussions avec le ministère de l'Éducation, le Centre de services scolaire a mis sur pied des mesures pour soutenir les parents dans le transport de leurs enfants, et ce, pour assurer la présence des élèves à l'école et favoriser leur réussite éducative. Une allocation est donc versée aux parents selon les taux établis dans la *Politique des frais de déplacement* du CSSHBO. Monsieur Rossignol s'attend à ce que la situation perdure jusqu'à la fin de l'année. Il mentionne que les taux d'absentéisme sont peu élevés. Toutefois, il indique que des parents viennent chercher leur enfant plus tôt à l'école ce qui occasionne différents inconvénients.

Ensuite, monsieur Louis-Philippe Larivière, secrétaire général et responsable de l'application des règles contractuelles, présente aux administrateurs les autorisations de la direction générale relative aux contrats d'entretien. Afin de répondre à certaines questions des administrateurs, il précise aux administrateurs certaines particularités du processus d'appels d'offres. L'administratrice, madame Valérie Bouffard, commente la situation en affirmant que l'entretien ménager est déficient dans certaines écoles et qu'elle aimerait que la situation s'améliore. Le directeur général et le secrétaire général lui indiquent que des suivis sont faits auprès des entrepreneurs et que les prix soumis répondent aux estimations et aux besoins des milieux.

Le directeur général, monsieur Denis Rossignol, poursuit le rapport du directeur général en précisant les rencontres auxquels il a participé dans les derniers mois notamment le Gala du Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais et le Gala de La Plume Étudiante. Il informe également les administrateurs de sa présence à une rencontre avec la sous-ministre adjointe au financement, soutien et gouvernance des réseaux du ministère de l'Éducation. À cette rencontre, monsieur Rossignol aura fait entendre et comprendre les réalités particulières du CSSHBO.

Finalement, monsieur Rossignol présente aux administrateurs les grandes lignes du projet qui sera mis sur pied pour repenser l'organisation auprès de la firme de consultant Raymond Chabot Grant Thornton.



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

9. Structure administrative 2023-2024

Faisant suite au dernier sujet du rapport de la direction générale, monsieur Rossignol présente les changements apportés à la structure administrative du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2023-2024. Considérant les défis de l'organisation, il mentionne faire l'ajout d'un poste de direction au Service des ressources éducatives. Cela fait en sorte qu'il ne sera plus responsable de ce service. De plus, il conservera, sous la recommandation des associations, la responsabilité du transport scolaire.

Il indique également aux administrateurs que cette structure qu'il dépose ce soir pourrait changer selon le comblement du poste de direction puisque cela pourrait occasionner des changements au sein de l'organisation. Le poste de coordonnateur pourrait alors devenir un poste de direction adjointe.

Madame Joziane Éthier, administratrice, demande au directeur général les raisons pour lesquels l'École des métiers et le Centre d'éducation des adultes sont sous sa responsabilité considérant que les autres écoles sont sous la responsabilité du directeur général adjoint. Monsieur Rossignol lui indique que cette façon de faire est surtout une raison d'équilibre dans les dossiers à la direction générale. Il mentionne également travailler de près pour la formation professionnelle et la formation des adultes en siégeant sur les différents comités de la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ).

CSSHBO-039-2022-23

CONSIDÉRANT le plan stratégique et les actions prioritaires du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les consultations réalisées auprès des instances concernées;

CONSIDÉRANT l'importance de bien supporter et accompagner l'ensemble du personnel dans les démarches d'amélioration pour la réussite scolaire et la persévérance des élèves jeunes et adultes;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général, monsieur Denis Rossignol;

IL EST PROPOSÉ par madame Sabrina Devlin ET APPUYÉ par madame Julie Carle, d'adopter la structure administrative des gestionnaires pour l'année scolaire 2023-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Politique de communication

Le secrétaire général, monsieur Louis-Philippe Larivière, présente aux administrateurs le résultat des consultations de la politique de communication. Il répond à la question du président concernant les moyens de communication externes du Centre de services scolaire.

À la demande du président, une courte de pause de cinq minutes est prise à partir de 19h42. Tous les administrateurs reprennent leur siège et la séance reprend à 19h47.

Au retour de la pause, le secrétaire général poursuit la présentation de la politique notamment sur les normes de l'image organisationnelle, l'enregistrement des



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

rencontres, la qualité linguistique et la rédaction épiciène ainsi que la « netiquette ».

CSSHBO-040-2022-23

CONSIDÉRANT les consultations réalisées auprès des différentes instances;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif de gestion d'adopter la présente politique;

CONSIDÉRANT que le document viendra abroger la Politique de communication, SG-02.00 entrée en vigueur le 27 juin 2012;

IL EST PROPOSÉ par madame Monia Lirette **ET APPUYÉ** par madame Julie Carle :

QUE soit précisé le rôle du président lors des séances publiques à l'article 6.2;

QUE soit adoptée la *Politique de communication, SG-02.00* tel que modifiée et qu'une copie soit publiée sur le site web du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

QUE soit abrogée la *Politique de communication SG-02.00* adoptée le 27 juin 2012 et portant le numéro de résolution 2012-CC-130

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-041-2022-23

11. Politique relative aux écrits de gestion

CONSIDÉRANT les consultations réalisées auprès des différentes instances et les ajustements apportés;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif de gestion d'adopter la présente politique;

IL EST PROPOSÉ par madame Kim Lesage **ET APPUYÉ** par madame Sabrina Devlin :

QUE soit précisée la consultation des autres instances de gouvernance à l'article 4.1.4;

QUE soit adoptée la *Politique relative aux écrits de gestion* tel que modifiée et qu'une copie soit publiée sur le site web du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-042-2022-23

12. Entretien ménager des pavillons Couvent du Christ-Roi, Pie XII et Académie Sacré-Cœur

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public et que le l'ouverture des soumissions avait lieu le 18 mai 2023 à 14 h :

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire a reçu une seule soumission conforme :

Entreprise	Coût (avant taxes)
NASCO Entretien ménager d'immeubles Inc.	241 661,00 \$



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CONSIDÉRANT l'autorisation du dirigeant de l'organisme public conformément à la Loi sur les contrats des organismes publics et la présentation aux administrateurs des moyens relatifs à cette autorisation ;

CONSIDÉRANT QUE le contrat est octroyé pour une période d'un an (2023-2024), et renouvelable pour deux autres années (2024-2025 et 2025-2026) ;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la soumission reçue la plus basse ;

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Carle ET APPUYÉ par madame Catherine Letendre d'autoriser monsieur Denis Rossignol, directeur général, et de signer le contrat avec le soumissionnaire NASCO Entretien ménagers d'immeubles Inc. pour et au nom du Centre de services scolaire au montant de 241 661,00 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-043-2022-23 13. Entretien ménager à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public et que le l'ouverture des soumissions avait lieu le 18 mai 2023 à 14 h :

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire a reçu une seule soumission conforme :

Entreprise	Coût (avant taxes)
NASCO Entretien ménager d'immeubles Inc.	194 066,00 \$

CONSIDÉRANT l'autorisation du dirigeant de l'organisme public conformément à la Loi sur les contrats des organismes publics ;

CONSIDÉRANT QUE le contrat est octroyé pour une période d'un an (2023-2024), et renouvelable pour deux autres années (2024-2025 et 2025-2026) ;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la soumission reçue la plus basse ;

IL EST PROPOSÉ par madame Joziane Éthier ET APPUYÉ par madame Catherine Letendre d'autoriser monsieur Denis Rossignol, directeur général, et de signer le contrat avec le soumissionnaire NASCO Entretien ménagers d'immeubles Inc. pour et au nom du Centre de services scolaire au montant de 194 066,00 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-044-2022-23 14. Calendrier des rencontres des comités du conseil d'administration pour l'année scolaire 2023-2024

IL EST PROPOSÉ par madame Valérie Bouffard ET APPUYÉ par madame Julie Carle, d'adopter le calendrier des rencontres des comités du conseil d'administration durant l'année scolaire 2023-2024 :



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Comité de gouvernance et d'éthique

Mardi 17 octobre 2023

Mardi 23 janvier 2024

Mardi 21 mai 2024

Comité des ressources humaines

Mardi 26 septembre 2023 (rencontre facultative)

Mardi 21 novembre 2023

Mardi 27 février 2024

Comité de vérification

Lundi 16 octobre 2023

Lundi 22 avril 2024

Mardi 18 juin 2024

À moins d'avis contraire, les rencontres des comités débutent à 18 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. **Loi sur le Protecteur national de l'élève – Entrée en vigueur de certaines dispositions**
Le secrétaire général, monsieur Louis-Philippe Larivière, informe les membres de l'entrée en vigueur de certaines dispositions de la Loi sur le Protecteur national de l'élève au mois d'août 2023. Pour répondre aux questions des administrateurs, il revient notamment sur la nouvelle formule de ce processus de plainte. Le président, monsieur Christian Heppell précise certaines notions sur la collecte de données et les pouvoirs d'intervention du Protecteur national de l'élève.
- Le secrétaire général informe les membres que la nomination du responsable du traitement des plaintes se fera lors de la prochaine séance ordinaire du conseil d'administration.
16. **Projet de loi n° 23 – Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation sur le Protecteur national de l'élève – Entrée en vigueur de certaines dispositions**
Le directeur général, monsieur Denis Rossignol, présente sommairement les grandes dispositions du projet de loi. Les administrateurs apportent leurs réflexions sur la portée du projet de loi. Les administrateurs se questionnent notamment sur la nomination du poste de directeur général à savoir si le regard local des réalités sera pris en compte lors des nominations.
17. **Affaires diverses**
Aucun point n'a été ajouté lors de l'adoption de l'ordre du jour.
18. **Date, heure et lieu de la prochaine séance**
Le président du conseil d'administration, monsieur Christian Heppell, indique aux administrateurs que la prochaine séance ordinaire du conseil d'administration aura lieu le 27 juin 2023 au 331 rue du Couvent à Maniwaki, et ce, à compter de 18h30.
19. **Clôture de la séance**
L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par monsieur Christian Heppell de clore la présente séance à 20 h 43.

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

20. Huis Clos
Les administrateurs se munissent d'un huis clos en fin de rencontre.


Christian Heppell
Président


Louis-Philippe Larivière
Secrétaire général